

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

LE 14 JANVIER 2013

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 14 janvier 2013, à 19 h, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents messieurs les conseillers et madame la conseillère:

Siège numéro 1 : Paule Blain Clotteau
Siège numéro 2 : Louis Quevillon
Siège numéro 3 : André McNicoll
Siège numéro 4 : Serge Riendeau
Siège numéro 5 : Richard Boyer
Siège numéro 6 : Jean-Claude Lalonde

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Georges Dinel.

Est également présent :

Monsieur René Tousignant, directeur général, greffier et trésorier

MOMENT DE RÉFLEXION

Un moment de réflexion est demandé par monsieur le Maire Georges Dinel.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par Monsieur le Maire, Georges Dinel, référant à l'ordre du jour.

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour

16 personnes étaient présentes dans la salle des délibérations.

4. Période de questions
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2012
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2012

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2012 – Budget 2013
8. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2012
9. Adoption du rapport des engagements par fournisseurs au fonds d'administration pour le mois de décembre 2012 et au 10 janvier 2013

208 590,73 \$

10. Dépôt par le directeur général, greffier et trésorier des rapports suivants :

- Liste des comptes autorisés et payés en date du 10 janvier 2013

**Chèques 561 639,32 \$ +
Paiement par Internet 231 494,91 \$ = 793 134,23 \$**

- Rapport budgétaire préliminaire en date du 10 janvier 2013

- Rapport mensuel du Service de l'urbanisme, incluant les demandes de lotissement et les demandes de certificats d'autorisation en cours

Valeur au cours du mois de décembre : **2 056 564,00 \$**
Valeur pour l'année 2012 : **18 069 430,00 \$**

- Rapport d'embauche : Monsieur Stéphane Richer, à titre de mécanicien pour le Service des travaux publics, effectif le 7 janvier 2013

- Rapport du trésorier en vertu de l'article 513 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités

- Dépôt du certificat du trésorier pour le règlement d'emprunt numéro 194-2012 pour les travaux de réhabilitation à être effectués sur plusieurs chemins, routes et rues du territoire municipal, décrétant un emprunt et une dépense de 3 700 000 \$.

GESTION ET ADMINISTRATION

- G.1 Adoption du règlement numéro 170-09-2013 ayant trait à la réglementation de la tarification des licences pour les chiens modifiant le règlement de tarification numéro 170-2010, notamment pour établir un nouveau tarif des licences pour les chiens

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

- G.2** Adoption du règlement numéro 170-10-2013 modifiant le règlement numéro 170-2010 portant sur l'administration de la réglementation d'urbanisme sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham, laquelle section porte sur le coût du certificat d'autorisation – Piscine / Spa/ Sauna
- G.3** Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications informatiques avec la firme « PG Solutions Inc. » – Mandat de signatures, le cas échéant
- G.4** Centre de tri « TRICENTRIS » paiement de la facture numéro 003394 ayant trait à la facturation reliée à la TPS calculée sur les montants versés à « Tricentris » au cours de la période de 2009 à 2012 inclusivement
- G.5** Approbation du résultat du refinancement des règlements d'emprunts numéros : 124-2007, 127-2007 et 130-2007
- G.6** Résolution de concordance - Résultat du refinancement des règlements d'emprunts numéros : 124-2007, 127-2007 et 130-2007 – Mandat de signatures
- G.7** Approbation de la transaction entre la Ville de Brownsburg-Chatham et la Société de développement économique Brownsburg-Chatham (SDEBC) et mandat de signatures

LOISIRS

- L.1** « Société culturelle du Pavillon Des Jardins » – Demande de financement pour les activités de l'année (2013)
- L.2** Demande d'aide financière du « Groupe de la Sagesse » de St-Michel et Pine Hill pour l'année 2013
- L.3** Demande d'aide financière au, « Cercle des fermières St-Michel / Pine Hill » pour l'année 2013
- L.4** Adoption de la politique de développement des collections de la bibliothèque municipale
- L.5** Attribution d'un montant forfaitaire pour la patrouille du Centre de Ski de fond « La Randonnée »

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- U.1** Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement pour l'établissement du Programme - Rénovation Québec/Ville de Brownsburg-Chatham

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

TRAVAUX PUBLICS (Équipements et infrastructures (hygiène du milieu))

- T.P.1** Demande de don de deux (2) tonnes de sel pour le chemin du « Monastère Vierge Marie La Consolatrice »
- T.P.2** Renouvellement des droits de passage et autorisation au « Club de motoneige Argenteuil inc. » à traverser divers chemins municipaux, pour la saison d'hiver 2012-2013, ainsi que l'utilisation de certains chemins ou emprises de rues appartenant à la Ville, le tout conformément à la réglementation applicable (MTQ)
- T.P.3** Résultat d'appel d'offres public – Services professionnels pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux
- T.P.4** Résultat de l'ouverture de soumission par invitations pour la parution d'avis dans un journal local – Résultat et octroi de mandat
- T.P.5** Résultat d'appel d'offres public pour le contrôle et protection des chiens sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham – Octroi de mandat
- T.P.6** Autorisation de démarches de soumission par invitations pour l'achat ou la location de véhicules pour divers services de la Ville de Brownsburg-Chatham
- T.P.7** Honoraires professionnels – Service pour l'agrandissement de la Marina du camping municipal, située au 457, route des Outaouais – Autorisation de démarches d'appel d'offres et formation d'un Comité de sélection
- T.P.8** Résultats de soumission pour les laboratoires d'analyses 2013 pour l'eau potable et les eaux suées – Octroi de mandat
- T.P.9** Autorisation à payer le décompte #6 final de « Asphalte, Béton, Carrière Rive Nord Inc. » pour les travaux de réfection d'égout, d'aqueduc, de structure de chaussée, de pavage de bordure, de trottoir et la construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales pour les rues principale, Saint-Louis, Lynda-Morin, Des Érables et Mountain
- 11.** *Correspondance*
- 12.** *Dossiers des membres du Conseil municipal*
- 13.** *Varia*
- 14.** *2^{ième} période de questions*
- 15.** *Levée de la séance*

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

13-01-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de reporter deux (2) points à l'ordre du jour, à savoir :

L.4 Adoption de la politique de développement des collections de la bibliothèque municipale

T.P.6 Autorisation de démarches de soumission par invitations pour l'achat ou la location de véhicules pour divers services de la Ville de Brownsburg-Chatham

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté avec les modifications apportées.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

De à 19h02 à 19h17 des contribuables posent des questions sur un dossier et monsieur le Maire, Georges Diné, leur répond.

13-01-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2012

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde, appuyée par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 décembre 2012 soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité

13-01-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2012

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyée par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 10 décembre 2012 soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité

13-01-04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2012 – BUDGET 2013

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyée par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 10 décembre 2012 soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité

13-01-05

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2012

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde, appuyée par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 18 décembre 2012 soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité

13-01-06

ADOPTION DU RAPPORT DES ENGAGEMENTS PAR FOURNISSEURS AU FONDS D'ADMINISTRATION POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2012 ET AU 10 JANVIER 2013

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des documents transmis par le Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve la liste des comptes à payer par fournisseurs au fonds d'administration pour le mois de décembre 2012 ainsi que jusqu'au 10 janvier 2013, au montant de 208 590,73 \$.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE ces documents fassent partie intégrante du procès-verbal comme s'ils étaient ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

DÉPÔT PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET TRÉSORIER, MONSIEUR RENÉ TOUSIGNANT DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Liste des comptes autorisés et payés en date du 10 janvier 2013

Chèques 561 639,32 \$ +
Paiement par Internet 231 494,91 \$ = 793 134,23 \$
- Rapport budgétaire préliminaire en date du 10 janvier 2013
- Rapport mensuel du Service de l'urbanisme, incluant les demandes de lotissement et les demandes de certificats d'autorisation en cours

Valeur au cours du mois de décembre : 2 056 564,00 \$
Valeur pour l'année 2012 : 18 069 430,00 \$
- Rapport d'embauche : Monsieur Stéphane Richer, à titre de mécanicien pour le Service des travaux publics, effectif le 7 janvier 2013
- Rapport du trésorier en vertu de l'article 513 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités
- Dépôt du certificat du trésorier pour le règlement d'emprunt numéro 194-2012 pour les travaux de réhabilitation à être effectués sur plusieurs chemins, routes et rues du territoire municipal, décrétant un emprunt et une dépense de 3 700 000 \$.

GESTION ET ADMINISTRATION

13-01-07

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 170-09-2013 AYANT TRAIT À LA RÉGLEMENTATION DE LA TARIFICATION DES LICENCES POUR LES CHIENS MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE TARIFICATION NUMÉRO 170-2010, NOTAMMENT POUR ÉTABLIR UN NOUVEAU TARIF DES LICENCES POUR LES CHIENS

ATTENDU QUE la *Loi sur la fiscalité municipale* permet à la Ville de réglementer afin de prévoir que des biens, des services ou des activités peuvent être financés au moyen de tarification;

ATTENDU QU'il y a lieu d'établir un nouveau tarif pour les licences de chiens ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

ATTENDU QUE pour ce faire, il y a lieu de modifier partiellement le règlement 170-2010;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné par monsieur le conseiller Serge Riendeau lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal qui a eu lieu le 18 décembre 2012;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal déclarent, conformément à la *Loi*, avoir reçu une copie dudit projet de règlement au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance ;

ATTENDU QUE des copies dudit projet de règlement étaient disponibles pour consultation ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture ;

ATTENDU QU'il est mentionné par le Maire, monsieur Georges Dinel, l'objet du règlement, sa portée, le cas échéant, son coût, son mode de financement ainsi que le mode de paiement et de remboursement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Il est nécessaire de modifier le tarif appliqué pour les licences des chiens.

ARTICLE 2 : *TARIFICATION - IMPOSITION*

Les tarifs, droits et prix mentionnés au présent règlement, en regard de chaque bien, service ou activité sont imposés sans les taxes applicables et ils sont prélevés de toute personne qui désire utiliser lesdits biens ou services ou bénéficier desdites activités.

ARTICLE 3

Le présent règlement modifie le point 11.4 du règlement numéro 170-2010 en le remplaçant par le suivant :

11.4 26 \$ / licence – Référence aux règlements applicables.

Pour les personnes âgées de 65 ans et plus, une (1) seule licence par famille par résidence sera gratuite.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

ATTENDU QU'il est mentionné par le Maire, monsieur Georges Dinel, l'objet du règlement, sa portée, le cas échéant, son coût, son mode de financement ainsi que le mode de paiement et de remboursement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Il est nécessaire de modifier l'article 6 -
PERMIS ET CERTIFICATS (Service de l'urbanisme)

ARTICLE 2 : *TARIFICATION - IMPOSITION*

Les tarifs, droits et prix mentionnés au présent règlement, en regard de chaque bien, service ou activité sont imposés sans les taxes applicables et ils sont prélevés de toute personne qui désire utiliser lesdits biens ou services ou bénéficier desdites activités.

ARTICLE 3

Le présent règlement modifie le point Certificat d'autorisation de l'article 6 *PERMIS ET CERTIFICATS (Service de l'urbanisme)*, à la section, piscine / spa / sauna du règlement numéro 170-2010 en le remplaçant par le suivant :

Piscine / Spa / Sauna : 30\$, ce montant ne pouvant être perçu rétroactivement au-delà de deux (2) ans.

ARTICLE 4 :

Le présent règlement amende le règlement numéro 170-2010 de tarification de certains biens, services ou activités sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham.

ARTICLE 5 :

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Georges Dinel
Maire
trésorier

René Tousignant, M.A.P.
Directeur général, greffier et
trésorier

Avis de motion :
Adoption du règlement :
Affiché et publié :

Le 18 décembre 2012
Le 14 janvier 2013
Le 25 janvier 2013

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

13-01-09

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN DES APPLICATIONS INFORMATIQUES AVEC LA FIRME « PG SOLUTIONS INC. » – MANDAT DE SIGNATURES, LE CAS ÉCHÉANT

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham utilise les logiciels de la firme « *PG Solutions Inc.* »;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler les contrats d'entretien et de soutien des applications informatiques ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service soumis par le Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le renouvellement du contrat d'entretien de « *PG Solutions Inc* », pour l'année 2013, au montant de 31 428,46 \$, toutes taxes applicables incluses.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, à payer la somme de 31 428,46 \$, toutes taxes applicables incluses, à la firme « *PG Solutions Inc.* »

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, à signer, le cas échéant, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

13-01-10

CENTRE DE TRI « TRICENTRIS » PAIEMENT DE LA FACTURE NUMÉRO 003394 AYANT TRAIT À LA FACTURATION RELIÉE À LA TPS CALCULÉE SUR LES MONTANTS VERSÉS À « TRICENTRIS » AU COURS DE LA PÉRIODE DE 2009 À 2012 INCLUSIVEMENT

CONSIDÉRANT QUE depuis deux (2) ans, le Centre de tri « Tricentris » est en discussion avec Revenu Québec dans un dossier de réclamation de taxes de vente (TPS et TVQ) ;

CONSIDÉRANT QUE Revenu Québec considère que les montants versés à « Tricentris » par ses membres, à titre de subvention constituent en fait des contributions taxables et sont, de ce fait, assujetties à la TPS/TVQ ;

CONSIDÉRANT QUE Revenu Québec a récemment pris la décision de réclamer ces montants à « Tricentris » pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 juillet 2012 ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE la législation en vigueur accorde un remboursement complet de la TPS aux municipalités du Québec, avec possibilité de réclamer les montants payés pour les quatre (4) dernières années ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité exécutif de « Tricentris » a résolu de facturer les municipalités membres pour cette portion de quatre (4) ans et d'absorber la portion correspondant à la TVQ ainsi que la TPS pour les années antérieures à 2009 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service soumis par le Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, à payer la somme de 1 832,54 \$, au centre de tri « Tricentris ».

QUE le Conseil municipal de la ville de Brownsburg-Chatham autorise le Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, à signer, le cas échéant, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

13-01-11

APPROBATION DU RÉSULTAT DU REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS NUMÉROS : 124-2007, 127-2007 ET 130-2007

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros 124-2007, 127-2007 et 130-2007, la Ville de Brownsburg-Chatham souhaite obtenir des soumissions pour lesdits numéros d'emprunts ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu les soumissions détaillées ci-dessous :

1- CAISSE DESJARDINS D'ARGENTEUIL

97 800 \$	2,6800%	2014
100 500 \$	2,6800%	2015
103 500 \$	2,6800%	2016
106 800 \$	2,6800%	2017
1 402 400 \$	2,6800%	2018

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,68000%

**Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham**

2- BANQUE ROYALE DU CANADA

97 800 \$	2,79000%	2014
100 500 \$	2,79000%	2015
103 500 \$	2,79000%	2016
106 800 \$	2,79000%	2017
1 402 400 \$	2,79000%	2018

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,79000%

3- FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

97 800 \$	1,75000%	2014
100 500 \$	2,00000%	2015
103 500 \$	2,25000%	2016
106 800 \$	2,45000%	2017
1 402 400 \$	2,55000%	2018

Prix : 98,71400 Coût réel : 2,81945%

QUE la Ville de Brownsburg-Chatham accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins d'Argenteuil pour son emprunt du 22 janvier 2013 au montant de 1 811 000 \$ par billet en vertu du des règlements d'emprunts numéros 124-2007 127-2007 130-2007, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

97 800 \$	2,68000%	22 janvier 2014
100 500 \$	2,68000%	22 janvier 2015
103 500 \$	2,68000%	22 janvier 2016
106 800 \$	2,68000%	22 janvier 2017
1 402 400 \$	2,68000%	22 janvier 2018

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu :

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

QUE le Conseil municipal autorise le Maire, monsieur Georges Dinel ainsi que le Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, à signer pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet, à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham**

13-01-12

**RÉSOLUTION DE CONCORDANCE - RÉSULTAT DU
REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS
NUMÉROS : 124-2007, 127-2007 ET 130-2007– MANDAT
DE SIGNATURES**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Brownsburg-Chatham souhaite emprunter par billet un montant total de 1 811 000 \$:

RÈGLEMENTS NUMÉROS	POUR UN MONTANT DE 1 811 000 \$
124-2007	646 800 \$
127-2007	994 200 \$
130-2007	170 000 \$

ATTENDU QUE la Ville de Brownsburg-Chatham désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

ATTENDU QUE la Ville de Brownsburg-Chatham avait, le 27 décembre 2012, un montant de 1 811 000 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 2 185 000 \$, pour une période de 15 ans, en vertu des règlements d'emprunt numéros 124-2007 127-2007 130-2007;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunts en vertu desquels ces billets sont émis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

QU'un emprunt par billet au montant de 1 811 000 \$ prévu aux règlements d'emprunts numéros 124-2007 127-2007 130-2007 soit réalisé.

QUE les billets soient signés par le Maire, monsieur Georges Dinel ainsi que le Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant.

QUE les billets soient datés du 22 janvier 2013.

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2014.	97 800 \$
2015.	100 500 \$
2016.	103 500 \$
2017.	106 800 \$
2018.	109 800 \$ (à payer en 2018)
2018.	1 292 600 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Ville de Brownsburg-Chatham émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunts, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 22 janvier 2013), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 124-2007 127-2007 130-2007, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

QUE la Ville de Brownsburg-Chatham emprunte 1 811 000 \$ par billets, en renouvellement d'une émission d'obligations ou de billets pour un terme additionnel de 26 jours au terme original du des règlements numéros 124-2007 127-2007 130-2007.

Adoptée à l'unanimité

13-01-13

APPROBATION DE LA TRANSACTION ENTRE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM ET LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE BROWNSBURG-CHATHAM (SDEBC) ET MANDAT DE SIGNATURES

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'approuver la transaction numéro 700-17-008122-110 entre la Ville de Brownsburg-Chatham et la Société de développement économique Brownsburg-Chatham (SDEBC);

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de ladite transaction numéro 700-17-008122-100;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu :

QUE le Conseil municipal autorise et mandate le Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, à signer pour et au nom de la Ville de Brownsburg-Chatham tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

LOISIRS & CULTURES

13-01-14

« SOCIÉTÉ CULTURELLE DU PAVILLON DES JARDINS » – DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE (2013)

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la demande d'aide financière de la « *Société culturelle du Pavillon des Jardins* », au montant de 10 000 \$, pour l'aider dans l'organisation de ses activités ;

CONSIDÉRANT la proposition de programmation 2013-2014 qui comporte de nombreux projets dont plusieurs en collaboration avec la Ville de Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme à but non lucratif, s'implique de façon bénévole, et ce, depuis plusieurs années, dans divers projets au sein de la Ville de Brownsburg-Chatham.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham verse une aide financière pour l'année 2013, au montant de 6 000 \$, à la « *Société culturelle du Pavillon des Jardins* » pour l'aider dans l'organisation de ses activités.

QUE cette aide est établie à 6 000 \$ avec la possibilité d'augmenter ladite aide au montant de 7 500 \$, dépendamment des fonds recueillis, lors de la campagne de financement de la *Fondation du Maire*.

Adoptée à l'unanimité

13-01-15

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU « GROUPE DE LA SAGESSE » DE ST-MICHEL ET PINE HILL POUR L'ANNÉE 2013

CONSIDÉRANT QUE le « Groupe de la Sagesse » de St-Michel et Pine Hill sollicite une aide financière afin d'offrir des activités à coût abordable à ses membres ;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci répond aux critères et exigences de la « *Politique d'aide financière aux organismes à but non lucratif (OBNL) de la Ville de Brownsburg-Chatham* » et qu'ils ont remis tous les documents exigés selon celle-ci ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham verse une aide financière pour l'année 2013, au montant de 200 \$, au « Groupe de la Sagesse » de St-Michel et Pine Hill pour l'aider dans l'organisation de ses activités.

Adopté à l'unanimité

13-01-16

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU, « CERCLE DES FERMÈRES ST-MICHEL / PINE HILL » POUR L'ANNÉE 2013

CONSIDÉRANT QUE le Cercle des Fermières St-Michel / Pine Hill est un organisme à but non lucratif;

CONSIDÉRANT QUE le Cercle des Fermières St-Michel / Pine Hill sollicite une demande d'aide financière afin de se procurer les fournitures nécessaires dont il a besoin, et ce, afin de pourvoir à son bon fonctionnement pour l'année 2013;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci répond aux critères et exigences de la «*Politique d'aide financière aux organismes à but non lucratif (OBNL) de la Ville de Brownsburg-Chatham*» et qu'ils ont remis tous les documents exigés selon celle-ci ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le versement d'une aide financière au « *Cercle des fermières St-Michel / Pine Hill* », au montant de 100,00 \$.

Adopté à l'unanimité

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ce point est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

13-01-17

ATTRIBUTION D'UN MONTANT FORFAITAIRE POUR LA PATROUILLE DU CENTRE DE SKI DE FOND « LA RANDONNÉE »

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'avoir un patrouilleur au Centre de ski de fond « La Randonnée » afin d'assurer la sécurité des usagés et de contrôler les droits d'accès;

CONSIDÉRANT l'offre de monsieur David Dussault de faire la patrouille tous les dimanches, tout au long, de la saison hivernale 2012-2013;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise de verser un paiement forfaitaire au montant de 500 \$, à monsieur David Dussault pour ses services rendus, tout au long, de la saison hivernale 2012-2013.

QUE le paiement de ces frais soit effectué en deux (2) versements, soit le 15 janvier 2013 ainsi que le 15 février 2013.

Adopté à l'unanimité

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

**MOTION AVIS DE MOTION EST PAR LA PRÉSENTE
DONNÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS
QUEVILLON QU'À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE, IL
ADOPTERA OU FERA ADOPTER LE RÈGLEMENT
NUMÉRO ___-2013 CONCERNANT L'ADOPTION D'UN
RÈGLEMENT POUR L'ÉTABLISSEMENT DU
PROGRAMME - RÉNOVATION QUÉBEC/VILLE DE
BROWNSBURG-CHATHAM**

TRAVAUX PUBLICS (Équipements et infrastructures (hygiène du milieu))

13-01-18

DEMANDE DE DON DE DEUX (2) TONNES DE SEL POUR LE CHEMIN DU « MONASTÈRE VIERGE MARIE LA CONSOLATRICE »

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années, la Ville a l'habitude de supporter le « Monastère Vierge Marie la Consolatrice », suite à une requête de leur part, en accordant un don de sel à déglacer de deux (2) tonnes métriques pour faire l'entretien de leur chemin durant l'hiver;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE cette année, la Ville de Brownsburg-Chatham a encore reçu une telle demande;

CONSIDÉRANT QUE cette demande représente une dépense de 115,71 \$ par tonne métrique, plus le temps de livraison sur le site qui est sur le chemin de la Carrière;

CONSIDÉRANT QUE le monastère ne se finance que par les produits du terroir fabriqués directement sur place et les visites touristiques;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le Service des travaux publics, à donner au « *Monastère Vierge Marie La Consolatrice* » deux (2) tonnes de sel pour sabler leur chemin pour la saison hivernale 2012-2013.

Adopté à l'unanimité

13-01-19

RENOUVELLEMENT DES DROITS DE PASSAGE ET AUTORISATION AU « CLUB DE MOTONEIGE ARGENTEUIL INC » À TRAVERSER DIVERS CHEMINS MUNICIPAUX, POUR LA SAISON D'HIVER 2012-2013, AINSI QUE L'UTILISATION DE CERTAINS CHEMINS OU EMPRISES DE RUES APPARTENANT À LA VILLE, LE TOUT CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE (MTQ)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham a reçu une demande d'autorisation du « *Club Motoneige Argenteuil Inc.* » pour renouveler des droits de passage et de traverses sur plusieurs chemins municipaux ;

CONSIDÉRANT QU'aux termes de la *Loi sur les véhicules hors routes*, la circulation des véhicules hors routes dans les chemins municipaux, sur une distance de plus de 500 mètres, doit être autorisée par un règlement municipal ;

CONSIDÉRANT QU'aux termes de la *Loi sur les véhicules hors routes*, les véhicules hors routes peuvent traverser à angle droit le chemin, à la condition qu'une signalisation routière y indique un passage pour véhicules hors routes et que la distance de visibilité des véhicules routiers y circulant soit conforme à la réglementation applicable ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QU'afin d'être en mesure d'obtenir l'autorisation du *Ministère des Transports du Québec* (MTQ), une autorisation de la Ville de Brownsburg-Chatham est requise;

CONSIDÉRANT QUE la signalisation de ces traverses sera adéquatement installée en collaboration avec le « *Club Motoneige Argenteuil Inc.* » ;

CONSIDÉRANT QU'une attention particulière devra être portée à la traverse de la montée La Branche, à l'effet d'éviter, en tout temps, toute accumulation de neige sur la voie publique ou sur les accotements et que le « *Club de Motoneige Argenteuil* » devra donc assurer le dégagement de la neige sur une distance de six (6) mètres de chaque côté du sentier, et ce, afin d'avoir une visibilité complète de la circulation routière ainsi que celle des motoneiges qui s'appêtent à franchir cette montée ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André McNicoll appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le « *Club Motoneige Argenteuil Inc.* » à traverser les chemins municipaux suivants, et ce, conditionnellement à ce que le responsable du Service des travaux publics ait fait les vérifications préalables nécessaires.

1. Montée La Branche entre la propriété de monsieur Michel Leclair, près de sa limite Sud et de l'Autoroute 50 ;
2. Montée Staynerville Est approximativement face à la propriété située au numéro civique 212, à l'endroit existant ;
3. À l'intersection du chemin Dumoulin et de la montée Hall (viaduc) ;
4. Longer l'autoroute 50, direction Ouest à partir de la montée Hall sur 2 km pour se rendre à l'ancienne voie ferrée ;
5. Longer la montée Dumoulin sur environ 500 mètres afin d'éviter le cours d'eau;
6. Montée Cushing, à environ 600 pieds de la 2^{ième} Concession Ouest;
7. 2^{ième} Concession Est 500 pieds au Nord de la montée Cushing ;
8. Montée Cushing Sud : près du numéro civique 20 jusqu'à la route 344;
9. Rue Leclair à partir de la route 344 jusqu'à la rivière des Outaouais;
10. Montée La Branche, sous l'autoroute 50, vers le secteur Saint-Philippe, afin de tourner à gauche à la hauteur des Autobus Campeau ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

11. Chemin de la Rivière-du-Nord, à partir de l'Autoroute 50, environ 0,25 kilomètre afin de se rendre sur les terres de monsieur Ross Graham (numéro civique 132), continuer vers l'Ouest sur une distance de 0,5 kilomètre (le sentier arrivant du côté droit du chemin de la Rivière du Nord), emprunter ensuite ledit chemin sur une distance de 300 pieds, traverser à gauche du chemin pour arriver enfin sur les champs de monsieur Lauzon;
12. Route 148 (juridiction provinciale) afin de rejoindre la montée Saint-Philippe ainsi que la montée Cushing ; et
13. Traverser de la montée Robert, près de la 2^{ème} Concession pour se rendre sur les terres de messieurs Jean Lauzon et Grant Beatty.

QUE la présente demande visant diverses traverses et droits de passage soient soumise auprès du *Ministère des Transports du Québec* (MTQ) pour une autorisation de leur part;

QUE le Club de motoneige d'Argenteuil est tenu de maintenir en vigueur pour la saison 2012-2013 une assurance responsabilité civile minimale de 2 000 000 \$;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham donne lesdites autorisations, à la condition toutefois que l'équipement dudit Club, nécessaire à l'aménagement des pistes, ne fasse pas en sorte que la neige située sur le bord des rues et des chemins ne se retrouve dans l'assiette desdites rues et desdits chemins.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le Club de Motoneige d'Argenteuil, à supporter le Service des travaux publics de la Ville, à installer adéquatement la signalisation à ces dites traverses.

Adopté à l'unanimité

13-01-20

RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES PUBLIC – SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT qu'un processus d'appel d'offres public a été effectué au cours du mois de novembre 2012, puisque le contrat actuel d'entretien ménager des bâtiments municipaux vient à échéance le 31 décembre de l'année courante;

CONSIDÉRANT QUE le processus s'est fait sous forme d'appel d'offres publiques avec indicateur de performance;

CONSIDÉRANT QU'une seule entreprise dans le domaine de l'entretien ménager a soumis un prix;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de sélection, avant de prendre sa décision finale, a désiré rencontrer le seul soumissionnaire conforme, tel que la Loi le permet dans de telles situations, afin d'établir certains paramètres, notamment au niveau de la qualité du service actuellement rendu;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis, sont les suivants, incluant toutes les taxes applicables:

Du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 : 46 647,60 \$

Année d'option 1 (2014): 47 572,08 \$

Année d'option 2 (2015): 48 524,04 \$

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil de la Ville de Brownsburg-Chatham, approuve et mandate le seul soumissionnaire conforme, pour l'entretien des bâtiments municipaux, pour l'année 2013 soit, « *Les Services ménagers Roy Ltée* », au montant de 46 647,60 \$, incluant toutes les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité

13-01-21

RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DE SOUMISSION PAR INVITATIONS POUR LA PARUTION D'AVIS DANS UN JOURNAL LOCAL – RÉSULTAT ET OCTROI DE MANDAT

CONSIDÉRANT QU'un processus de soumission par invitations a été tenu afin d'obtenir des prix par ligne agate pour la parution d'avis publics et autres dans un journal de la région pour la période du 14 janvier au 31 décembre 2013 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham est tenue de faire paraître plusieurs avis publics, afin d'informer les citoyens, et ce, pour plusieurs raisons, notamment pour des raisons légales ;

CONSIDÉRANT QUE les résultats obtenus pour la soumission par invitations pour la parution d'avis publics dans un journal local sont les suivants, à savoir :

L'Argenteuil 0,46\$ plus les taxes applicables,
par ligne agate

La Tribune / Express 0,30\$ plus les taxes applicables,
par ligne agate

Le Régional 0,25\$ plus les taxes applicables,
par ligne agate

CONSIDÉRANT QUE le choix du fournisseur est directement relié avec la distribution afin de s'assurer que tous les citoyens du territoire ont accès aux avis publics ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT le détail de la distribution décrite dans la *Loi sur les Cités et Villes*;

CONSIDÉRANT QU'afin de déterminer un prix spontané pour la parution d'un avis 1/8 de page, les prix soumissionnés, sont les suivants, à savoir:

L'Argenteuil 130,00 \$ plus les taxes applicables, par ligne agate

La Tribune / Express 100,00 \$ plus les taxes applicables, par ligne agate

Le Régional 130,00 \$ plus les taxes applicables, par ligne agate

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accorde, après avoir procédé à l'analyse des prix soumis pour le contrat pour la parution d'avis publics dans un journal de la région d'Argenteuil, pour la période du 14 janvier au 31 décembre 2013; au « *Journal La Tribune / Express* » pour un montant de 0,30\$, plus les taxes applicables, par ligne agate et de 100,00\$ pour 1/8 de page, plus les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité

13-01-22

RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LE CONTRÔLE ET PROTECTION DES CHIENS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG- CHATHAM – OCTROI DE MANDAT

CONSIDÉRANT l'échéance du contrat pour le contrôle et la protection des chiens sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham, le 31 décembre 2012;

CONSIDÉRANT QU'un processus d'appel d'offres publiques a été effectué par le biais du système d'appel d'offres publiques reconnu par le gouvernement;

CONSIDÉRANT la réception d'une seule proposition lors de l'ouverture de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE le devis demandait des offres pour une durée de cinq (5) ans;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue, le 9 janvier 2013, entre la Ville de Brownsburg-Chatham et la « *Patrouille Canine Alexandre Roy* » ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE la proposition de l'entente convenue est conforme, à savoir :

- Année 1 : 60 939,40 \$, incluant toutes les taxes applicables;
- Année 2 : 60 939,40 \$, incluant toutes les taxes applicables;
- Année 3 : 60 939,40 \$, incluant toutes les taxes applicables.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le contrat auprès du seul soumissionnaire conforme, concernant le contrôle et la protection des chiens sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham auprès de la Patrouille Canine Alexandre Roy selon les modalités du devis ainsi que de l'entente signée, pour les montants suivants :

- Année 1 : 60 939,40 \$, incluant toutes les taxes applicables;
- Année 2 : 60 939,40 \$, incluant toutes les taxes applicables;
- Année 3 : 60 939,40 \$, incluant toutes les taxes applicables.

QUE le Conseil municipal autorise le Directeur général, greffier et trésorier, à signer pour et au nom de la Ville de Brownsburg-Chatham tous les documents donnant effet, à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

AUTORISATION DE DÉMARCHES DE SOUMISSION PAR INVITATIONS POUR L'ACHAT OU LA LOCATION DE VÉHICULES POUR DIVERS SERVICES DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM

Ce point est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

13-01-23

HONORAIRES PROFESSIONNELS – SERVICE POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA MARINA DU CAMPING MUNICIPAL, SITUÉE AU 457, ROUTE DES OUTAOUAIS – AUTORISATION DE DÉMARCHES D'APPEL D'OFFRES ET FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION

CONSIDÉRANT QU'un projet faisant partie du Programme triennal d'immobilisation 2013-2014-2015, est d'agrandir le nombre d'emplacement à la marina du Camping municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, pour passer de 100 à 200 quais;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QU'un projet de telle nature prend environ deux (2) ans de démarches auprès des différents Ministères;

CONSIDÉRANT QU'il a lieu de procéder, dans ce dossier, à la nomination d'une firme d'ingénieurs pour faire le processus requis à l'accomplissement dudit projet d'agrandissement;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de former un Comité de sélection, et ce, afin de préparer les documents d'appel d'offres publiques pour établir la grille d'évaluation des soumissions, des critères de pondération ainsi que le devis;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles procédures internes requièrent une autorisation du Conseil municipal, sous forme de résolution, avant de procéder à toutes demandes de soumission par invitations ou d'appel d'offres publiques;

CONSIDÉRANT QUE, conformément au 6^{ième} alinéa du 1^{er} paragraphe de l'article 2 du règlement numéro 157-03-2011, modifiant le règlement numéro 157-2010 ayant pour objet la délégation d'autorisation de dépenses et d'embauche et abrogeant les règlements numéros 116-2006 et 116-01-2007 ainsi que tous les règlements antérieurs, le Directeur général, greffier et trésorier, peut élaborer les critères de sélection (grille de pondération) du projet à être inclus dans la demande de soumission ainsi que la formation d'un Comité de sélection chargé d'analyser les offres selon le processus prescrit par la *Loi*, et ce, avant le lancement de l'appel d'offres sur invitations ou publiques ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte le Comité de sélection;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve la grille d'évaluation des soumissions et des critères de pondération soumise;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la démarche d'appel d'offres publiques, suite à la lecture du devis, pour des services professionnels pour l'agrandissement de la marina du Camping municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham.

Adopté à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

13-01-24

RÉSULTATS DE SOUMISSION POUR LES LABORATOIRES D'ANALYSES 2013 POUR L'EAU POTABLE ET LES EAUX SUÉES – OCTROI DE MANDAT

CONSIDÉRANT QU'il est requis mensuellement d'effectuer l'analyse en laboratoire de l'eau potable et des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham a obtenu des prix de plusieurs fournisseurs qui œuvrent dans ce champ de compétence;

CONSIDÉRANT QUE les soumissionnaires nous ont soumis les prix pour une base annuelle;

CONSIDÉRANT les résultats suivants, pour lesquels, un fichier complet est joint, à savoir :

- ❖ Géostar/Notreau : 5 003 \$ plus taxes / année 2013 ;
- ❖ Biolab : 3 248 \$ plus taxes / année 2013 ;
- ❖ Environex : 3 144 \$ plus taxes / année 2013 ;
- ❖ SMI : 4 429 \$ plus taxes / année 2013 ;
- ❖ Exova : 5 163 \$ plus taxes / année 2013 ;
- ❖ Agat : 4 515 \$ plus taxes / année 2013 ; et
- ❖ Bio-Services : 4 534 \$ plus taxes / année 2013

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis incluent la livraison, sauf dans le cas du fournisseur qui est sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham puisque les déplacements ne sont pas d'ordre considérable;

CONSIDÉRANT QUE le choix du soumissionnaire doit répondre autant à des besoins qualitatifs que budgétaires;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte la soumission des services laboratoires pour l'analyse de l'eau potable et les eaux usées pour l'année 2013 auprès de l'entreprise « *Environex* », au montant annuel de 3 144,00 \$, plus les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

13-01-25

AUTORISATION À PAYER LE DÉCOMPTE #6 FINAL DE « ASPHALTE, BÉTON, CARRIÈRE RIVE NORD INC. » POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION D'ÉGOUT, D'AQUEDUC, DE STRUCTURE DE CHAUSSÉE, DE PAVAGE DE BORDURE, DE TROTTOIR ET LA CONSTRUCTION D'UN BASSIN DE RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES POUR LES RUES PRINCIPALE, SAINT-LOUIS, LYNDA-MORIN, DES ÉRABLES ET MOUNTAIN

CONSIDÉRANT la résolution numéro 10-08-330 accordant le contrat pour effectuer des travaux de renouvellement et de réhabilitation des conduites d'eau potable et d'égout sur les rues Lynda-Morin et Saint-Louis (de la rue Lynda-Morin à la rue Principale), un tronçon de la rue Principale (de la rue Du Couvent à la rue des Érables), la rue des Érables (de la rue Principale à la rue Mountain) un autre tronçon de la rue Principale (de la rue Oak à la rue Woodbine), la rue des Érables et la rue Mountain ainsi que des travaux de pavage sur les mêmes rues, à la firme « *Asphalte, Béton, Carrière Rive Nord Inc.* » ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du certificat de paiement #6 - FINAL de la firme « *Beaudoin, Huren Inc.* » ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le paiement du décompte #6 - FINAL de « *Asphalte, Béton, Carrière Rive Nord Inc.* », au montant de 200 203,80 \$, incluant toutes les taxes applicables;

QUE le présent paiement est conditionnel à la remise, par l'entrepreneur « *Asphalte, Béton, Carrière Rive Nord Inc.* » des quittances finales des divers fournisseurs et intervenants auprès de la Ville de Brownsburg-Chatham;

QUE le montant de cette dépense est payé conformément à la résolution numéro 10-08-330, et ce, à même le règlement d'emprunt numéro 162-2010, au montant de 4 928 600 \$, décrétant des travaux de renouvellement et de réhabilitation des conduites d'eau potable et d'égout sur les rues Lynda-Morin et Saint-Louis (de la rue Lynda-Morin à la rue Principale), un tronçon de la rue Principale (de la rue Du Couvent à la rue des Érables), la rue des Érables (de la rue Principale à la rue Mountain), un autre tronçon de la rue Principale (de la rue Oak à la rue Woodbine), la rue des Érables et la rue Mountain ainsi que des travaux de pavage sur les mêmes rues et décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 4 928 600 \$, à ces fins, et abrogeant le règlement numéro 154-2010.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham procède à l'acceptation finale des travaux effectués dans le cadre des travaux de renouvellement et de réhabilitation des conduites d'eau potable et d'égout sur les rues Lynda-Morin et Saint-Louis (de la rue Lynda-Morin à la rue Principale), un tronçon de la rue Principale (de la rue Du Couvent à la rue des Érables), la rue des Érables (de la rue Principale à la rue Mountain), un autre tronçon de la rue Principale (de la rue Oak à la rue Woodbine), la rue des Érables et la rue Mountain ainsi que des travaux de pavage sur les mêmes rues.

Adoptée à l'unanimité

INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur le conseiller Louis Quevillon souhaite au Conseil municipal, au directeur général, greffier et trésorier, aux employés ainsi qu'à tous les citoyennes et citoyens de la Ville de Brownsburg-Chatham une bonne et heureuse année 2013, *Santé et Prospérité*.

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

De 19h40 à 19h43 Des contribuables posent des questions sur différents dossiers et monsieur le Maire, Georges Dinel, leur répond.

13-01-26

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 19h44 il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde, appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer, et il est résolu :

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Georges Dinel
Maire

René Tousignant, MAP
Directeur général, greffier et
trésorier